



Intitulé: TITRE PROFESSIONNEL DE MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) – ACCÈS DROITS ET SERVICES / MSADS (C-L03)

Description		Tarif
TITRE PROFESSIONNEL DE MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) – ACCÈS DROITS ET SERVICES / MSADS (C-L03)		7 560€
Durée en jours	60	
Durée en heures	420	
Tarif Financement individuel	7 560 €	
Tarif Entreprise/OPCO	7 560 €	
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris	

Public

- Demandeur d'emploi, salarié en activité, personne en reconversion professionnelle
- Niveau classe première, terminale requis
- Ou CAP/BEP/Titre professionnel de niveau V
- En français : savoir décrire une situation et des faits, exprimer une opinion argumentée

Examen du dossier de candidature avec CV et lettre de motivation - Casier judiciaire Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap. Notre organisme de formation met tout en œuvre pour adapter ses dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap. Nous vous proposons : • De vous accueillir et de vous accompagner individuellement. • D'identifier vos besoins spécifiques au regard de votre situation de handicap. • De mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et/ou matérielles nécessaires. • Vous aider à construire votre parcours de formation à l'EPE-IDF.

Contenu

BLOC DE COMPÉTENCES N°1 RNCP 36241BC01

175 h (et 35 heures de stage) Tarif : 3 150€ **Dates à venir Date de l'examen: prévue en juin 2025** PARTICIPER À UNE VEILLE SOCIALE ET S'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS D'UN TERRITOIRE

- Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité
- Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants
- Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité

Modalités d'évaluation

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 40 min. En amont de la session, le candidat prépare une production écrite. Le candidat présente la structure au jury. Il expose ses modalités de recueil d'informations et il argumente ses choix sur les informations retenues. Il décrit les modalités de collaboration qu'il a établies avec les réseaux et partenaires, à partir d'exemple concert portant sur une des problématiques du territoire. Le jury questionne le candidat à partir de sa présentation écrite et orale. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 40 min. **BLOC DE COMPÉTENCES N°2 RNCP 36241BC02 175 HEURES (et 35 heures de stage)** Tarif : 3 150€ **Du 1er septembre au 5 décembre 2025 Date de l'examen : prévue en décembre 2025**

ASSURER UN SERVICE DE MÉDIATION SOCIALE

- Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation
- Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés
- Rétablir la relation entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale
- Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches
- Rendre compte de son activité
- Analyser sa pratique de médiateur(trice) social(e) accès droits et services

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : 00 h 30 min. La mise en situation se déroule en deux parties : 1. Pendant 20 minutes, le candidat assure son rôle de MSADS : il accueille une personne dans le cadre d'un premier entretien, analyse avec elle sa demande et son besoin en vue de construire avec elle les premiers éléments de réponse. 2. A l'issue de la prestation, pendant 10 minutes, le candidat prépare l'analyse de sa pratique à l'aide d'un guide d'analyse mis à sa disposition. Entretien technique : 00 h 50 min. Cette épreuve comporte deux parties : 1. Le candidat présente son analyse de pratique au jury et la commente. 2. Le jury questionne le candidat sur sa prestation, puis sur la manière dont il procède pour accompagner les personnes dans l'accès aux services dématérialisés. Questionnement à partir de production(s) : 00 h 15 min. Le questionnement a lieu à l'issue de l'entretien technique. En amont de la session, le candidat prépare une production écrite. Le candidat expose au jury les points clefs de la situation conflictuelle. Il présente l'analyse de sa pratique en se centrant sur ses points forts et ses axes de progrès. Le jury questionne le candidat à partir de sa présentation écrite et orale. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 35 min.

BLOC DE COMPÉTENCES N°3 RNCP 36241BC03

70 HEURES (et 35 heures de stage) Tarif : 1 260€ **Du 19 janvier au 20 février 2026 Date de l'examen : prévue en mars 2026**

FACILITER ET ORGANISER DES ACTIVITÉS SUPPORTS À LA MÉDIATION SOCIALE

Objectifs

Le(a) médiateur(trice) social(e) accès droits et services contribue à renforcer le lien social et à lutter contre les exclusions par son activité de médiation destinée à tout public.

Ce(tte) professionnel(le) est un(e) salarié(e) qui se positionne sur le territoire comme un tiers impartial et indépendant. Il/Elle a pour mission de créer ou rétablir du lien social et de régler des conflits de la vie quotidienne opposant des personnes entre elles, des groupes antagonistes ou des personnes et des institutions sur un territoire d'intervention défini.

A l'issue de la formation, la réussite aux épreuves permet l'obtention du Titre Professionnel de niveau IV de médiateur(trice) social(e) accès droits et services.

Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris

Tel : 01.44.93.44.88 – Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com

Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

SIRET : 784 718 702 00037